

PRÉSENTATION DÉMARCHE :

la Trame verte et bleue

du Bassin Minier
Nord – Pas de Calais

Journée technique - 22 juin 2016

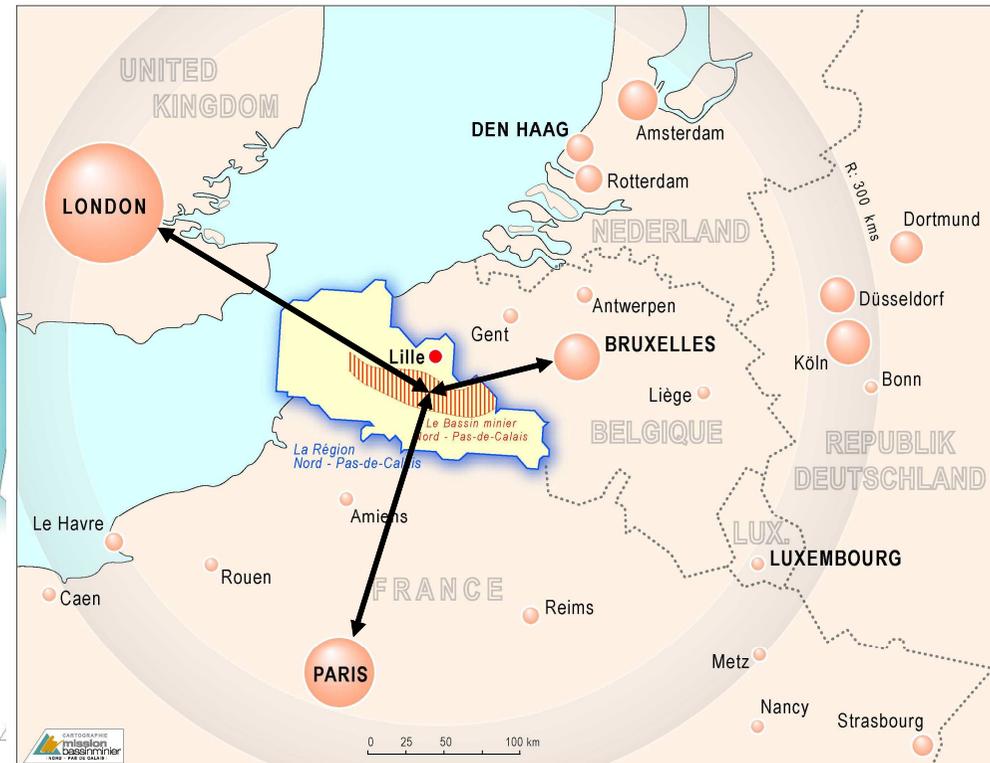
CONTEXTE

Le Bassin minier Nord - Pas-de-Calais en quelques chiffres :

- près de 1 200 000 habitants
- un périmètre de 251 communes
- une densité de plus de 650 hab/km²
- un territoire de plus de 100 km de long
- 2 Départements
- 7 EPCI
- 1 Parc Naturel Régional
- 3 SCOT
- 2 Agences d'urbanismes
- 3 futurs Pôles métropolitains

Politique de développement touristique :

- Contrat de Destination Touristique



ÉLABORATION DU SCHÉMA DE TRAME VERTE ET BLEUE



Années 70 : Politiques d'aménagement des Espaces Verts

- > GIRZOM
 - > « Espaces Naturels Sensibles » (ENS)
 - > Politique « friches » contrat de plan
 - > Création de l'Etablissement Public Foncier (EPF)
- Traitement quantitatif, uniforme, sans vision globale
(reverdissement massif, pas de prise en compte des usages)

Élaboration de la Trame Verte du Bassin minier (2000) :

- > Poursuivre les efforts de reconquête des paysages et espaces de nature
- > Fédérer autour d'une approche nouvelle et plurifonctionnelle :

Gérer durablement et valoriser les espaces de nature et de loisirs pour permettre leur réappropriation.

- Friches minières = espaces récréatifs et de loisirs notamment sports de nature



ÉLABORATION DU SCHÉMA DE TRAME VERTE ET BLEUE

→ La démarche :

- > **Identification et hiérarchisation des espaces de nature et de loisirs** : diagnostic écologique.
- > **Identification des « 25 boucles de la Trame verte »** : itinéraires de déplacements modes doux.
- > **Identification des zones tampons à maintenir** : coupures paysagères.
- > **Cartographie de ces éléments** : Schéma de de Trame Verte (2003)

PÔLES DE LA TRAME VERTE ET VOCATIONS

-  Détente et loisirs à forte fréquentation
-  Détente et loisirs à fréquentation modérée
-  Nature accessible
-  Nature protégée
-  Sites dont la biodiversité doit être préservée (au titre de zones humides (hors sites miniers) ou de milieux secs (terrils))

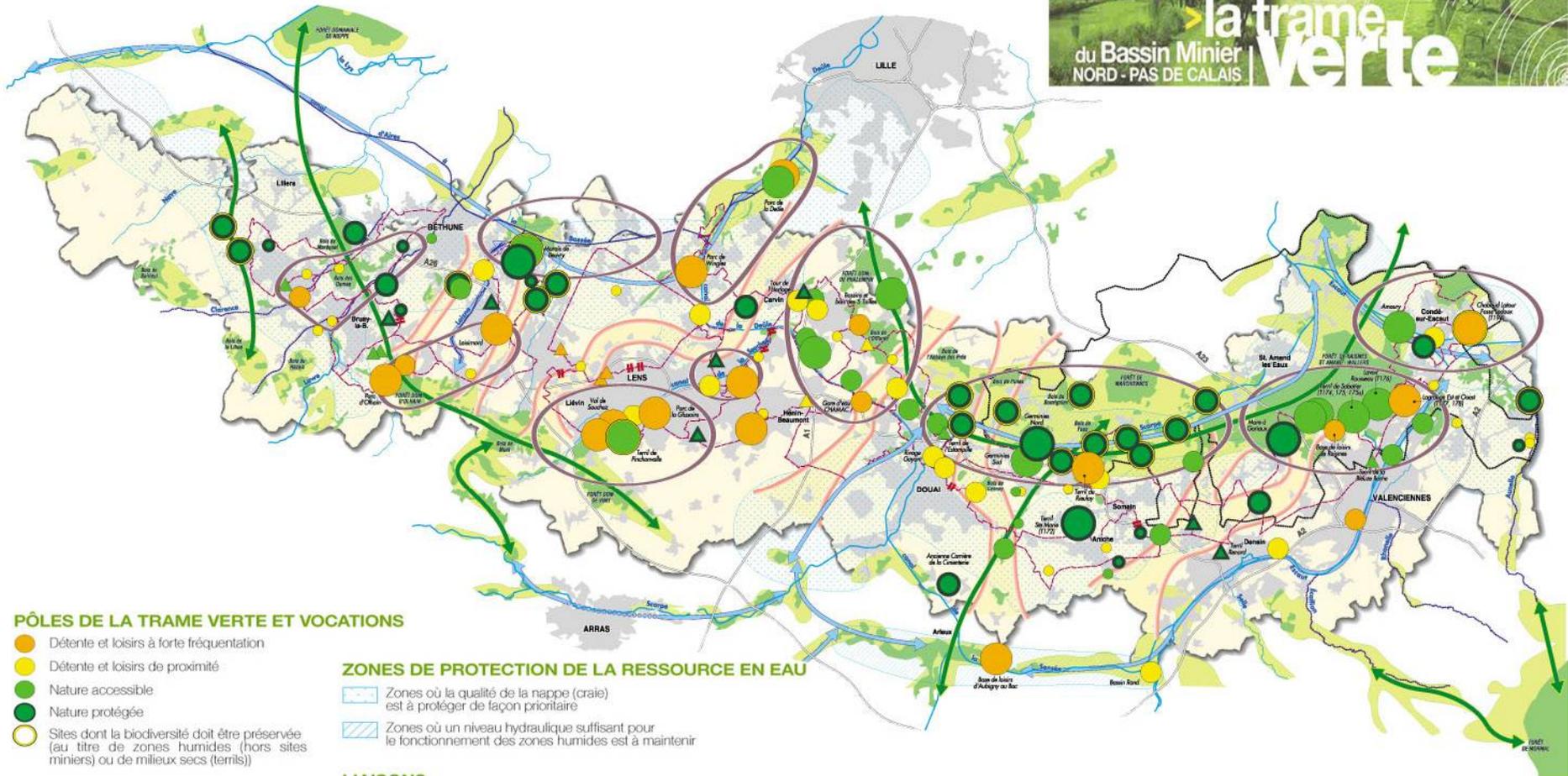
LIAISONS

 Itinéraires de mise en réseau des sites de la trame verte (s'appuyant en partie sur l'ancien réseau de chemins de fer miniers) proposés par la mission bassin minier Nord-Pas de Calais

Corridors écologiques :

-  Entre milieux humides
-  Entre milieux forestiers

ÉLABORATION DU SCHÉMA DE TRAME VERTE ET BLEUE



PÔLES DE LA TRAME VERTE ET VOCATIONS

- Détente et loisirs à forte fréquentation
- Détente et loisirs de proximité
- Nature accessible
- Nature protégée
- Sites dont la biodiversité doit être préservée (au titre de zones humides (hors sites miniers) ou de milieux secs (terris))

ZONES DE PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU

- Zones où la qualité de la nappe (craie) est à protéger de façon prioritaire
- Zones où un niveau hydraulique suffisant pour le fonctionnement des zones humides est à maintenir

Typologie de l'impact des sites :

- Régional
- Territorial
- Local
- Terril Monument
- Zones d'intérêt écologique
- Ensembles multipolaires
- Principales ruptures ponctuelles identifiées

LIAISONS

Itinéraires de mise en réseau des sites de la Trame Verte (s'appuyant en partie sur l'ancien réseau de chemin de fer minier) proposés par la Mission Bassin Minier Nord - Pas de Calais

Corridors écologiques :

- Entre milieux humides
- Entre milieux forestiers

ZONES TAMPONS

-

DIVERS

- Boisements
- Paysages de vallées à préserver
- Canaux
- Cours d'eau
- Territoire du Parc naturel régional Scarpe-Escaut

ÉLABORATION DU SCHÉMA DE TRAME VERTE ET BLEUE

- > Démarche partenariale avec l'Etat, la Région, les collectivités, partenaires scientifiques
- > Considéré à l'époque comme « un concept pionnier » sur lequel s'appuyer



Mise en œuvre du Schéma de Trame verte (à partir de 2003) = appropriation par les partenaires :

- > **À l'échelle des deux Départements** : politique des Espaces Naturels Sensibles (ENS)
- > **À l'échelle des arrondissements** : élaboration des Schémas de Cohérence Territoriales (SCOT)
- > **À l'échelle des agglomérations** : élaboration des schémas locaux + aménagement des sites et itinéraires
- > **Par les territoires voisins** : partenariat avec **l'Aire Métropolitaine de Lille** pour assurer les continuités
- > **Par la Région** : Schéma de Trame Verte s'inscrit en 2006 dans le **Schéma de Trame Verte et Bleue régional**

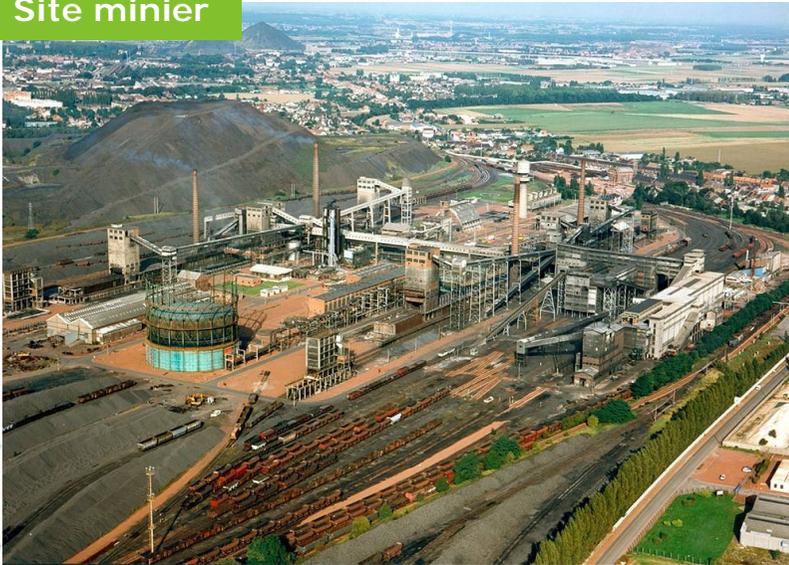


Animation, accompagnement et propositions d'actions :

- > Assistance à Maitrise d'Ouvrage (AMO)
- > Publication de cahiers techniques : « modes doux », « ouverture d'un terroir », « gestion différenciée »
- > Réflexion VéloRoute du Bassin minier
- > Projet de GRP Bassin minier

EXEMPLES DE REQUALIFICATION DES FRICHES

Site minier



Parc urbain



Cavalier minier



Itinéraire mode doux



LIMITES DE LA DÉMARCHE

➔ Les limites :

> Evolution des structures territoriales, renouvellement des équipes techniques et élus :

- ➔ Démarche partenariale initiale s'affaiblie
 - ➔ Schéma tombe dans l'oubli
 - ➔ Documents d'urbanisme sont réactualisés
- } Préconisations ne sont pas suivies

Ex. : site des Argales de Rieulay

Pôle de détente et de loisirs à forte fréquentation -> Zone Naturelle (zone N) dans le PLU

> Pas de réelle politique de développement et d'investissement pour les sports de nature :

- ➔ CDESI embryonnaires
 - ➔ Projets d'équipements ambitieux sont rares
 - ➔ Politique environnementale très active
- } **Déséquilibre** entre le nbre d'espaces naturels et le nbr de sites de loisirs et sports de nature

Ex. : Politique ENS – Département du Pas de Calais

Travail en vase clos -> acquisition et gestion d'espaces

car manque de moyens pour développement des loisirs et sports de nature

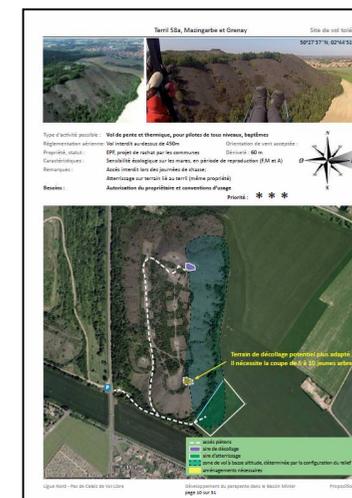
RELANCE DES RÉFLEXIONS SUR LES LOISIRS ET SN

➔ Diagnostic territorial Approfondi (DTA) sur les sports de nature (2009 – 2010) :

- > **Étude** : diagnostic de l'offre et du potentiel
- > **Plan d'action et préconisations** : développement d'activités phares

➔ Mise en œuvre d'actions

- > **Accompagnement des ligues et comités** :
 - diagnostic besoins de développement d'équipements
 - convention de partenariat et rédaction de plans de développement territoriaux
 - réalisation de cahiers techniques
- > **Événementiels sportifs**



ELABORATION D'UN NOUVEAU SCHÉMA

➔ Schéma territorial des loisirs et sports de nature (2017)

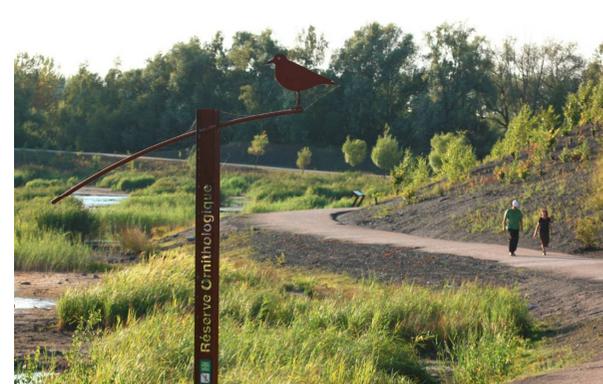
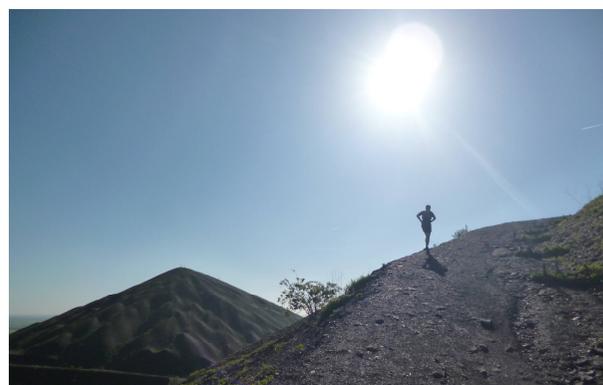
- > Traduction du Schéma TVB en Schéma touristique -> approche « marketing » :
 - Dans le cadre de la démarche ALL (Contrat de Destination Touristique)
 - Intégration des nouvelles démarches et concepts touristiques (Chaîne des Parcs / Bassin minier à Vélo)
 - Structuration de l'offre : concept de « Stations Sports et Nature » avec cahier des charges

> Permettra de relancer les démarches partenariales :

- Dynamique Eurallens
- Cluster Vivalley
- Acteurs privés du tourisme et des loisirs
- Stratégies des nouveaux/futurs Pôles Métropolitains



CONTRIBUTIONS DU SCHÉMA DE TRAME VERTE ET BLEUE



CONTRIBUTIONS DU SCHÉMA DE TRAME VERTE ET BLEUE



la Trame verte et bleue

du Bassin Minier
Nord – Pas de Calais

Journée technique - 22 juin 2016